

Taxe 2006 d'apprentissage

Construisons-le ensemble

Le Chef d'entreprise cherche en permanence à répondre aux nouveaux besoins de ses clients et à leur offrir des avantages décisifs par rapport aux concurrents.

Le Responsable d'un lycée technique et professionnel est dans l'obligation pour former de bons professionnels, d'apporter à ses élèves et ses étudiants, les savoirs et les compétences en adéquation avec les attentes des employeurs. Nos outils pédagogiques, nos laboratoires informatiques, nos ateliers, nos centres de documentation doivent sans cesse évoluer afin d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage de vos métiers.

La taxe d'apprentissage, ressource vitale pour nos investissements pédagogiques, est donc un des leviers de la réussite des jeunes qui nous sont confiés.

Merci vivement d'y contribuer par votre participation financière.

Jean-Yves Gimonet
Directeur Délégué.

*Des investissements raisonnés,
pour des formations 100% PRO*

Votre métier a de l'avenir !

LYCEE MARIE BALAVENNE





Former de bons professionnels...

Formations et diplômes 100% Pro

De la classe de 3^{ème} aux diplômes Bac + 3, le Lycée Marie Balavenne forme les employés, les techniciens, les cadres qui, demain intégreront les secteurs d'activité et les services de vos entreprises.

- **Tertiaire** ▶ Comptabilité, gestion, finance.
▶ Administration, commerce, commerce international, communication.
- **Mode** ▶ Métiers de la mode (option produits matériaux souples).
▶ Arisanat métiers d'arts.
- **Services** ▶ Entretien, hygiène sanitaire, environnement, agro-alimentaire, restauration collective.
▶ Santé, carrières sociales, petite enfance.

Acquisition des compétences

Pour maîtriser la théorie

- ▶ 92 professeurs dont une partie importante issue de la vie professionnelle, assurent l'encadrement des cours et la transmission du savoir.
- ▶ Maîtrise des outils technologiques : formation sur les équipements de pointe qu'ils utiliseront dans leur métier.

Rien ne remplace la pratique

Dans le respect des autres et de soi-même, nos élèves doivent adopter les principes de ponctualité, d'assiduité, d'exigence personnelle dans la qualité du travail fourni.

Polyvalence, autonomie, travail d'équipe sont les qualités que tout chef d'entreprise attend de ses collaborateurs, collaboratrices. L'esprit d'initiative est au cœur de notre projet d'établissement.

Investissements raisonnés

La **professionnalisation de nos équipements** va se poursuivre en 2006 et 2007. **Votre taxe d'apprentissage** nous permettra :

- ▶ L'équipement de l'espace mode en nouveaux moyens CAO & GPAO.
- ▶ Le renouvellement de 50 postes informatiques (20% du parc), qui arrivent en fin de vie.
- ▶ L'aménagement des espaces de formation aux «métiers des services» et les dotations en petits et gros matériels correspondants.

...Pour assurer l'avenir des vos métiers.

Devenez partenaire

Effacité

Dirigeants, cadres et responsables, collaborateurs des entreprises : **Votre taxe d'apprentissage** permettra, en 2006-2007, à 700 élèves de se former dans notre établissement. Ils disposeront ainsi, grâce à vous, des moyens indispensables pour acquérir les compétences que, demain, vous attendrez d'eux.

Rappel

La taxe d'apprentissage ne peut être versée directement à notre lycée.

L'entreprise doit passer par un OCTA (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage) en précisant le montant à affecter à l'établissement.

Simplicité

- 1 ▶ L'O. C. T. A. agréé pour l'enseignement catholique est l'ASP (Au Service de la Profession - www.asponline.org). Il collecte la taxe dans toute la France et en particulier en Bretagne (depuis 50 ans en Région Parisienne).
- 2 ▶ Néanmoins, vous pouvez transmettre votre paiement (à l'ordre de l'ASP Paris) au lycée Marie Balavenne qui l'acheminera.
- 3 ▶ L'ASP se charge de vous faire parvenir les reçus libératoires et de faire les déclarations nécessaires.
- 4 ▶ Si vous souhaitez continuer à solliciter votre propre O. C. T. A., vous continuerez à désigner le nom du Lycée Balavenne et le montant à nous verser.

Transparence

De 1998 à 2005, grâce à votre taxe d'apprentissage, le Lycée Marie Balavenne a mis à la disposition des professeurs et des élèves de nombreux outils pédagogiques professionnels :

- ▶ Des laboratoires informatiques (5 espaces de 20 à 26 postes connectés au réseau haut débit ADSL).
- ▶ Un espace «Mode» dédié à la création, la conception et la fabrication. Il est désormais équipé : Lectra System, Réseau informatique.
- ▶ Des espaces liés aux techniques socio-éducatives et à la formation BIO SERVICES.
- ▶ Le cablage et l'accès internet de tous les locaux pédagogiques.

Avantages

- ▶ Profitez de notre savoir-faire et de nos équipements.
- ▶ Mise à disposition de locaux, salles spécialisées (CAO DAO, salles informatiques, espaces multimédia de langues, cuisines collectives, production, habillage, salle de sports polyvalente).
- ▶ Création de prototypes de vêtements, dans notre bureau d'études, avant d'en confier la fabrication en série à des entreprises partenaires.
- ▶ Organisation d'évènements «clé en main» : assemblée générale, conférence, réunion...
 - Mise à disposition de salles, d'espaces annexes.
 - Fourniture de matériels informatiques et numériques de projection.
 - Prestations complémentaires : accueil, restauration.

L'esprit d'entreprise

Intégrer une entreprise

Quels que soient les diplômes préparés, nos élèves se confrontent à la réalité lors de stages dans l'une des 1300 entreprises européennes qui nous ouvrent leurs portes :

4 à 10 semaines en BEP,
16 semaines en BAC PRO,
8 à 14 semaines en BTS,
20 semaines en licence professionnelle.

Nombreux sont les élèves qui renouvellent l'expérience lors des vacances scolaires.

Créer une entreprise

L'entreprise, comment ça marche ? Les classes du Lycée Marie Balavenne créent chaque année de véritables TPE.

Ces créations ont été récompensées lors des concours organisés par le Rectorat, le Conseil Régional, la CRCI et les CCI une entreprise dans votre Lycée :

- Récré-Magic (2^{ème} prix en 2000)
- Happy Days (coup de cœur du jury en 2001)
- Toussosec (1^{er} prix en 2002)
- Magirêve (1^{er} prix en 2005)

Organiser une manifestation

L'organisation du gala annuel est l'affaire de tous...

En 2002 : «Produit en Bretagne»

En 2003 : «les 60 ans du Lycée»

En 2004 : «Un soir en Grèce»

En 2005 : «Au fil du Lin»

En 2006 : «Le cinéma»,
les défilés de mode.

**En 2007 : «Nos élèves ont des talents»,
(ÉQUINOXE,
Saint-Brieuc,
le 9 mars 2007)**



47 boulevard Laënnec - B.P. 522 • 22005 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. 02 96 94 31 11 • Courriel : balavenne.ogec@wanadoo.fr